



Réunion du 21 janvier 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

STAGE ARBITRES D3

Tous les arbitres D3 sont convoqués pour un stage **obligatoire**, le **samedi 9 février**, au District de la Loire. Veuillez apporter le nécessaire pour écrire, ainsi qu'une tenue de sport (chaussures de foot pour terrain synthétique).

Convocation à **8h** et fin du stage **vers 17h** ; repas pris sur place (fourni par le District).

Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponible pour cette journée.

LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

INFO FMI ET FEUILLE DE MATCH PAPIER

La CDA rappelle à tous les arbitres que la FMI et les feuilles de match papier doivent être remplies entièrement et correctement ! Notamment les sanctions administratives (avertissements, exclusion joueur ou dirigeant) qui doivent **OBLIGATOIREMENT** être saisies sur la FMI ou inscrites sur la feuille de match papier, sans oublier de cocher la case annexe (rapport suit).

En cas d'oubli ou impossibilité de renseigner la FMI ou la feuille de match papier, l'arbitre devra obligatoirement faire un rapport complémentaire adressé à la Commission de Discipline.

Pour tout manquement administratif sur la FMI ou la feuille de match papier, la CDA fera application des sanctions prévues au règlement intérieur. Merci.

COURRIERS REÇUS

M. BORAZANOGLU Sakir : changement d'adresse.
M. LANGLET Flavien : absence formation du 19 janvier (arbitres assistants). Veuillez nous fournir un justificatif des urgences.
Hautes Chaumes : absence arbitre match D4 Poule C.
Précieux : veuillez prendre contact avec M. SIDONI Serafino (statut de l'arbitrage).
AJ Chapellois : lu, noté.
M. MECHERI Abdelnor : absence formation arbitre assistant, raison formation CCF2.
M. CALISKAN Yunus : changement d'adresse Mail.
M. VAGINAY Thomas : désidérata d'officier le dimanche pour raison professionnelle.
M. MURAILLE Romuald : arrêté municipal match du 20 janvier, Noirétable - Hautes Chaumes.

INDISPONIBILITE

M. DEBLIQUIS Guy : certificat médical, du 21 décembre 2018 au mois de mai 2019.



IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés, il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB

CONVOICATIONS ARBITRES

M. ABDELMOUMENE Rachid : vous êtes convoqué au District de la Loire, le lundi 28 janvier à 19h30, pour affaire vous concernant.
M. BERRI Jaffar : vous êtes prié de prendre contact avec votre désignateur « Foot Loisirs », pour affaire vous concernant.

AVIS IMPORTANT

DEMATÉRIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les **arbitres** ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports en ligne** en se connectant sur « **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »
- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir
 - Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis
- Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné. Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, **l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.**
- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable
- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

MODIFICATION DESIGNATION

Samedi 26 janvier

Foot Loisir : **Baldomérien - Verrières** : **M. BOUKHARI Yanis** au lieu de M. TCHOUANTE Ch.